



Utiliser une facture pour valider un pacs avec une étrangère?

Par ClementW

Bonjour,
J'aimerais faire une demande de PACS avec ma compagne, d'origine étrangère. Nous vivons ensemble depuis fin mars 2017. La durée légale minimum est normalement d'un an. Cependant, elle a vécu avec moi pendant deux mois en 2016 avec un visa touristique. Pendant cette période, j'ai souscrit une ligne téléphonique pour son utilisation à mon nom. Cette ligne est toujours active, à son nom à présent. Est ce que ce détails permettrait de valider notre union ou d'ajouter les deux mois passé ensemble en 2016?
Merci pour votre aide,
Clément

Par pragma

Bonsoir,
Il est très probable que non !

Par morobar

Bjr,
D'autant que 2 mois en 2016 n'expliquent pas le début d'une vie commune en mars 2017.